

AVIS PUBLIC

Ville-Marie

Montréal 

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER UN USAGE CONDITIONNEL

Toutes les personnes intéressées sont priées de noter que, lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra le 5 juin 2007, à 19 h, dans les locaux d'Action centre-ville, 105, rue Ontario Est, elles pourront être entendues par les conseillers qui statueront sur une demande d'autorisation d'exercer un usage conditionnel, soit l'usage « restaurant » au rez-de-chaussée du bâtiment portant le numéro 1205, rue Labelle.

Montréal, le 6 mai 2007.

Susan McKercher
Secrétaire d'arrondissement